

LE P'TIT JOURNAL

AVRIL 2025 | NUMÉRO 37



Sommaire

LA VIE LOCALE

Municipalité

Hommage _____	3
Sapin participatif - Fête de Noël _____	3
Cérémonie des voeux 2025 _____	4

Jeunesse

Modalités d'inscription à l'école _____	4
Les Loisirs en Folie - Centre de loisirs _____	5
Vie la joie - Karaoke _____	5
Vie la joie - Inauguration _____	6
Vie la joie - Soirée Théâtre _____	7
Visite de nos crèches de Noël _____	7
Décoration de Noël - Bilan très positif _____	8
Lancer de bulbes _____	9
Pierres en Lumières _____	9
Rendez-vous dans mon jardin _____	9

ASSOCIATION

Folk'lore _____	11
Les arbres Folk'lore _____	11
Fêtards en Furie _____	12
Festifosse _____	12
Société de chasse _____	12
Association pêche _____	13

CITOYENNETÉ

Ramasser vos containers poubelles ! _____	15
Désherbage _____	15
Taillage des haies _____	16
Démarchage _____	16
Ma sécurité _____	16

ÉCONOMIE

Entreprise Joyade _____	17
CHRIS TAXI _____	17

GRANVILLE TERRE ET MER

Environnement

Broyage des végétaux _____	19
----------------------------	----

Mobilité

Location de vélo électrique _____	20
Cycliste, avez-vous les codes _____	21
Application TRIZZY _____	21
Votre Office de Tourisme _____	22

COMMUNICATION

Village Patrimoine _____	23
--------------------------	----

Digital

PanneauPocket _____	24
---------------------	----



LES P'TITS PLUS!

Agenda _____	25
Chasse aux oeufs _____	26
Pierres en Lumières _____	26
Coloriage _____	27
Le P'tit Tuto _____	28
Recette _____	28
Numéros d'urgence _____	28
Horaires & coordonnées de vos mairies _____	28

Bulletin municipal de Folligny La Beslière Le Mesnil-Drey
Directeurs de publication : David BONJOUR, Florence GOJJAT
COPIL : Florence GOJJAT, David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Sylvie TÉTREL,
Michèle LAINÉ, Pascale PIETTE, Hélène BIDOT, Stéphanie LE CORFEC, Jocelyne BENSET
Crédits-photos : David BONJOUR
Conception graphique identité visuelle et affiches : David BONJOUR
Conception graphique du bulletin municipal : Agitées du Bocage, Granville
Imprimé à 750 exemplaires par l'Imprimerie Moderne, Avranches

LA VIE LOCALE

Municipalité

HOMMAGE AUX VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

Le jeudi 5 décembre 2024, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des combats menés au Maroc et en Tunisie, une cérémonie s'est tenue en présence d'une cinquantaine de personnes venues honorer leur mémoire.

La commémoration a débuté par une messe en l'église de Folligny, réunissant fidèles et représentants officiels dans un moment de recueillement. À l'issue de la cérémonie religieuse, un hommage solennel a été rendu au monument aux morts. Après le dépôt de gerbes, la lecture d'une lettre ministérielle a souligné l'importance du devoir de mémoire et le sacrifice de ceux qui ont combattu pour la liberté. Cette matinée de souvenir et de respect s'est achevée par un moment de convivialité au sein du lieu de vie « Vie La Joie », où un vin d'honneur a permis aux participants d'échanger et de perpétuer ensemble la mémoire des anciens combattants.

Une cérémonie empreinte de dignité et de gratitude, témoignant de notre engagement à ne jamais oublier.



SAPIN PARTICIPATIF - FOLLIGNY FÊTE DE NOËL

Cette nouvelle édition a été un véritable succès. Avec l'ouverture de VIE LA JOIE, de nombreux habitants sont venus fêter Noël en centre bourg ce vendredi 13 décembre 2024. Une idée originale, voire quelque peu inédite ainsi lancée par notre commune, depuis maintenant 4 ans, à participer à la décoration du sapin de Noël de Folligny. Pour ce faire, chacun avait la possibilité de confectionner sa décoration selon son imagination, puis de venir la fixer sur l'arbre de Noël autour du Père Noël et d'un bon vin chaud. Outre son originalité, l'idée de lancer cette opération de décoration participative du sapin de Noël du village a séduit un bon nombre d'habitants.

Et les enfants étaient également au rendez-vous. Merci aux familles pour la mobilisation de cette nouvelle édition. D'ailleurs, notre joyeux Père Noël a reçu de nombreux dessins. Le Gagnant sera la couverture du p'tit journal, édition décembre 2025. Affaire à suivre...!

Merci à tous pour votre présence, merci aux enfants d'être venus si nombreux avec des dessins magnifiques! Le choix va être très dur pour l'édition 2025! Un grand merci à notre merveilleux Père Noël. Merci à Sandra & Arnaud ALIZARD pour leur accueil. Ainsi que le résumé notre équipe municipale, «le plus doux bonheur, n'est-il pas celui que l'on partage?» En tout cas, vous pouvez compter sur nous pour réitérer ce moment de convivialité en décembre prochain.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Les traditionnels vœux de la municipalité se sont tenus le dimanche 5 janvier dernier. Les habitants sont venus nombreux écouter le discours de Florence GOUJAT qui, après avoir fait le bilan de 2024 et évoqué les projets pour 2025 pour nos trois communes. Merci à toutes et à tous pour votre présence et ce moment de partage et de convivialité! Merci aux Demoiselles Granville Terre & Mer, Matéo, et Celine Lazaro pour leur fidélité. Merci à la Boulangerie pâtisserie le Turquois pour la délicieuse Galette des Rois. Merci Sandra Alizard et Arnaud Alizard - Vie de la joie, pour la boisson.

Nous renouvelons les vœux que nous rêvons de voir se réaliser pour nos proches, notre famille, nos amis : souhaiter le meilleur pour toutes et tous en 2025!



Jeunesse

MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

L'inscription de vos enfants à l'école se fait obligatoirement en mairie munie de son carnet de santé et de votre livret de famille. La Mairie transmettra le dossier au directeur du RPI BEAUCHAMPS/FOLLIGNY, lequel prendra contact directement avec les nouveaux parents. Cette inscription est possible à partir des 2 ans de votre enfant et vous pourrez également l'inscrire à la cantine.

Les Loisirs en Folie

Le centre de loisirs est ouvert pour tous les enfants du RPI BEAUCHAMPS/FOLLIGNY et ceux habitants nos trois communes, à partir de 4 ans. L'inscription est également obligatoire et s'effectue en Mairie. Les activités sont proposées en fonction du nombre d'inscrit. Le programme est disponible à la Mairie, à l'école et sur le site internet de la Commune.

Vous souhaitez plus de renseignements, contactez la mairie
02 33 61 33 11 ou par mail, mairie@folligny.fr



LES LOISIRS EN FOLIE - CENTRE DE LOISIRS

La première semaine était plutôt calme, mais nous avons fait beaucoup d'activités manuelles sur le thème de l'hiver avec Eugénie, Julie, Leila, Baptiste et Audrey. Nous avons mis en place des règles de vie avec les enfants. Nous avons également confectionné des « roses des sables » que nous avons dégustés. Nous avons été faire des plantations sur le parking de « vie la joie » avec Mme la Maire et nous avons pu y savourer ensuite un jus d'orange et une sucette. Nous avons eu quelques belles journées et nous avons pu profiter de l'aire de jeux de Folligny. Sans oublier notre concours de légos! La deuxième semaine était plus basée sur les activités sportives que nous avons pu réaliser en association avec Sébastien et Kenzo : Initiation au hockey, jeux sportifs et de motricité, et défis en tous genres.

Nous avons clôturé les vacances avec une sortie à Méga fun Un vif succès et une augmentation de la fréquentation. À bientôt pour les vacances de Printemps!



VIE LA JOIE - KARAOKE



Plus de 100 personnes étaient présentes, le 14 décembre dernier, pour venir chanter ces hits préférés dans une ambiance déchaînée.

Merci à tous ceux qui ont participé, que ce soit au micro ou dans le public, pour avoir contribué à créer cette ambiance incroyablement festive et chaleureuse. Bravo Sandra & Arnaud ALIZARD pour cette soirée au sein de notre commune! Merci à David BONJOUR pour l'organisation et l'animation de cette soirée.



VIE LA JOIE - INAUGURATION

Quelle belle inauguration! De la joie, de la bonne humeur et des sourires sur les visages!

Le 24 janvier dernier, Sandra & Arnaud ALIZARD ont inauguré leur établissement. Près de 300 personnes étaient présentes pour saluer, applaudir, encourager notre duo de choc! 2024 aura été une année pleine de rebondissements et de changements tant personnel que professionnel pour Sandra & Arnaud. Vous avez pris possession des lieux avec brio, vous l'avez adapté à vos services, il a dorénavant votre empreinte.

À ce jour, le succès est au rendez-vous-même plus qu'inespéré. L'ensemble de la population et des communes avoisinantes viennent fouler le sol de ce nouveau lieu de vie communal. Ce bâtiment correspond à nos attentes, il est environnemental, plurifonctionnel, modulable et intergénérationnel.

Nous pouvons être tous fiers de ce commerce de proximité qui redynamise notre cœur de bourg.

Vos services multiples, votre joie de vivre et vos sourires sont la clé de la réussite!

Nous vous souhaitons, Sandra & Arnaud, tous nos vœux de bonheur, de réussite et longue vie à VIE LA JOIE!

VIE LA JOIE c'est un multiservice : BAR - TABAC - PRESSE - PMU - FRANÇAISE DES JEUX - ÉPICERIE - PRODUITS LOCAUX - GAZ - SNACKING - LA POSTE - BANQUE - RELAIS COLIS - COWORKING

Horaires d'ouverture
Vie la joie
LEU DE VIE COMMUNAL

LUNDI	Fermé
MARDI	07h00 - 19h30
MERCREDI	07h00 - 19h30
JEUDI	07h00 - 19h30
VENDREDI	07h00 - 20h00
SAMEDI	07h00 - 20h00
DIMANCHE	08h00 - 12h30

<https://www.facebook.com/leu.de.vie.communal>



VIE LA JOIE - SOIRÉE THÉÂTRE

Le 7 février dernier, c'était soirée théâtre au VIE LA JOIE!
Une soirée qui a affiché complet!

Bravo aux comédiens, les PRES'KILLERS. C'est une troupe de théâtre d'improvisation basée à Granville. Composée de comédiens amateurs, elle se produit régulièrement en public. Chaque semaine, ils expérimentent les différentes formes et techniques de l'improvisation.

Bravo également à Sandra & Arnaud pour cette soirée hautement réussie.



VISITE DE NOS CRÈCHES DE NOËL SUR NOS 3 COMMUNES



Quel succès!

Beaucoup de monde sont venu franchir le seuil de nos 3 églises en cette période de Noël pour venir voir les crèches. Ce sont différents parcours de visite à vivre seul ou en groupe et tout particulièrement en famille. Ainsi, vous découvrirez aussi la richesse d'un patrimoine vivant dont les communes de notre territoire prennent soin et que des paroissiens, des associations et des comités des fêtes animent.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles pour la mise en place de ces crèches et de l'organisation pour l'ouverture et la fermeture de nos églises.

LES DÉCORATIONS DE NOËL - BILAN TRÈS POSITIF

Vous avez pu découvrir les décorations de Noël dans le bourg de Folligny, du mesnil Drey et de la Beslière. La météo nous a retardés, mais nous avons sorti nos tenues de pluie et nous avons réussi à tout installer! Nous remercions Arnaud HUET pour son implication et sa disponibilité pour l'installation chaque année des luminaires. Il était accompagné par Georges Belin et les employés communaux, ainsi que Christian Gouelle qui chaque année est au rendez-vous pour nous aider, MERCI.

Plusieurs équipes ont œuvré pour mettre nos communes en éveil. Nous espérons avoir satisfait vos pupilles. Un grand merci tout particulièrement à Hélène et Ludovic BIDOT, pour leur talent, leur imagination et leurs disponibilités pour cette mise en place.

MERCI à toute l'équipe de bénévoles qui ont donné de leur temps personnel.



LANCER DE BULBES

A Folligny, des projets inclusifs !

Lors du chantier de Vie la Joie et des aménagements extérieurs, nous avons fait la promotion d'un chantier participatif et ainsi avoir une démarche inclusive tout au long de ce dernier. Il y a quelques mois, vous habitant du territoire, vous avez participé à un atelier sur la mise en œuvre de l'enduit terre sur la paille au sein du lieu de vie communal. Aujourd'hui, nous avons mis en place le second atelier, le lancer de bulbes. Et cette fois-ci, ce sont les enfants de la commune qui ont enfilés les gants ! Les loisirs en folie, Audrey et les enfants, ont participé au fleurissement de la commune et notamment sur le petit verger !

Après une explication sur les variétés et les modes de plantation, chacun a pu lancer, dans une zone délimitée, une trentaine de bulbes. Les enfants ont ensuite fait un trou, posé le bulbe et remis la terre comme de vrais professionnels !

Rendez-vous en avril prochain pour découvrir le résultat de ces plantations.



PIERRES EN LUMIÈRES

Le Festival Pierres en Lumières invite le public à partager un moment de convivialité et de magie autour de l'un des atouts majeurs de notre région : le patrimoine.

Cette année l'association Folk'lore renouvelle sa participation pour mettre en valeur l'église de Folligny tout en respectant la thématique de l'année : la sobriété énergétique.

Nous vous invitons donc le vendredi 16 mai 2025 à 20 h 30 à Folligny pour un concert au sein de l'église éclairée par la belle lumière des petites bougies de l'association. (Collation et boissons à l'entracte).

RENDEZ-VOUS DANS MON JARDIN



C'est maintenant un rendez-vous annuel : les jardins de nos 3 communes s'ouvrent et se découvrent au début de l'été. Cette année ce sera le samedi 05 juillet 2025. Les candidatures sont ouvertes, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'association Folk'lore si vous souhaitez faire découvrir votre espace vert, petit ou grand, fleuri ou bocagé. Une belle occasion pour un rendez-vous d'artistes également. Un circuit sera mis en place tout au long de la journée afin de divaguer de jardin en jardin !

Les trois premières éditions ont été des véritables succès, on réitère l'expérience avec un programme toujours aussi atypique & alléchant ! On réitère cette année : on commencera le matin par un atelier (à définir) et on poursuivra avec un pique-nique participatif.

On compte sur vous pour mettre en avant cette animation sur nos trois communes.

06 74 01 46 58

folklorefolligny@gmail.com



RENDEZ-VOUS DANS MON JARDIN

FOLLIGNY
LA BESLIÈRE - LE MESNIL-DREY

SAMEDI 05 | 10H00
JUILLET 2025 | 18H00

- Animations / Ateliers
- Pique-nique participatif
- Spectacle vivant & musical
- Goûter en plein air

Animation gratuite organisée par
l'association Fol'Klore

ASSOCIATION

FOL'KLORE



Le 30 Novembre dernier a eu lieu une soirée théâtre organisée par l'association Fol'klore. Cette manifestation a réuni près de 140 personnes à la salle du carrefour

Bailly. La troupe, originaire de la région rennaise, nous a fait partager un moment convivial et humoristique avec sa pièce : Klaxons, Trompettes et pétarades. Ravis d'être venus jouer à Folligny, les acteurs ont pris RDV pour revenir jouer dans notre commune pour leur nouvelle pièce.

L'assemblée générale a eu lieu le 10 janvier 2025, les bilan moral et financier ont été approuvés. Les manifestations de l'année 2024 ont récolté plus de fonds que l'année passée. Ils permettront de planter des arbres dans le cimetière du Mesnil-Drey dans un premier temps.

• **Vendredi 16 mai**
Pierres en Lumières

• **Samedi 28 juin**
Rendez-vous dans mon jardin

• **Dimanche 7 septembre**
fête des voisins le mesnil drey :

• **Samedi 27 septembre**
Randonnée patrimoine rallye pédestre

• **Samedi 8 novembre**
Soirée soupe

• **Dimanche 9 novembre**
Théâtre

LES ARBRES FOL'KLORE

L'association Folk'lore arborise le cimetière du Mesnil Drey.

En 2023, lors de l'évaluation du patrimoine des communes pour la labellisation « Village patrimoine », le CAUE du département (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) avait pointé l'absence d'arbres au cimetière du Mesnil Drey. Situé au sommet du village, il est donc très visible de la route, et présente des vis-à-vis de maisons et lotissements. Cet axe de travail avait ainsi été intégré aux projets visant à l'amélioration du paysage de nos communes. La place des

cimetières dans nos territoires mérite d'être repensée afin de contribuer à préserver la biodiversité et rendre ces lieux accueillants, vivants, et propices au recueil.

L'association Folk'lore a décidé de prendre en charge ces recommandations. Une étude sur le terrain a permis de déterminer les emplacements possibles en périphérie du lieu, pour implanter arbres ou arbustes sans nuire à son entretien. Le choix s'est porté sur des essences locales avec des variétés particulièrement adaptées à la fois par leurs variations de couleurs de

feuillage et par leur persistance à l'automne. Ainsi 5 arbres (chêne, érable, tilleul, viorne et conifère) seront installés dans un premier temps ainsi que 2 camélias. Une seconde étape est prévue ultérieurement afin de poursuivre la végétalisation par des arbustes d'ornement répartis en différents endroits.

Le jardin du souvenir sera intégré à la réflexion. Les premières plantations auront lieu courant mars.

ASSOCIATION HANAË

L'association Hanaë : son courant, ses défis, remercie infiniment les personnes qui étaient présentes au concert de Noël le 22 décembre dernier. Environ 130 personnes étaient réunies à l'église de Folligny. Les manifestations passées et à venir permettent de récolter des fonds pour améliorer les handicaps d'Hanaë et financer dans un premier temps un stage alimentaire intensif en Autriche.

• **17 Mai 2025**

Thé dansant avec Stéphane Fauny, orchestre de variétés

• **18 Mai 2025**

Repas dansant avec Jean Davin et Tété à la salle du carrefour Bailly de Folligny



FÊTARDS EN FURIE

L'association des Fêtards en Furie à une nouvelle fois participé au carnaval de Granville du 28 février au 4 mars dernier. Fondée par des passionnés, les bénévoles ont œuvré des mois à l'avance pour la fabrication du char qui cette année représentait l'Égypte, ses pyramides et pharaons.

La cavalcade haute en couleur avec chars, déguisement en tout genre et musique entraînant perpétue l'esprit du carnaval en impliquant toutes les générations. Cette année, 100 carnavaliers étaient réunis pour défiler dans les rues de la Monaco du Nord pour la 151^e édition.

• **Dimanche 30 mars**

Carnaval de Saint-Sever

• **Samedi 19 Juillet**

Animation avec l'association des loisirs à Folligny



FESTI'FOSSE

Amis festivaliers, petits, grands, grands-parents, arrières, grands-parents, venez passer un bon moment au sein de notre Festival à taille humaine. Cette année se sera le samedi 26 juillet à partir de 14 h 30.

L'après-midi, venez jouer, vous amuser, rire et profiter de nos divers stands, jeux et ateliers, et découvrir les produits de nos exposants locaux. Le soir, à partir de 19 h, place au grands, venez découvrir nos différents artistes! Musique, voix, instruments, festivité garantie. Restauration et buvettes sur place, et bien sûr LOCALES, telle est la devise de notre festival! Alors, venez nombreux nous retrouver le 26 juillet, au Mesnil-Drey! Et surprise de cette année, une soirée HallowFosse sera organisée le samedi 1er novembre à la salle des fêtes de Folligny, concerts, DJ, buvettes... Belle soirée en perspective! Les préventes seront très prochainement dispo. Bloquez vos dates!



SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison de chasse 2024/2025 fut une très bonne année. Les battues organisées pour réguler la population de renards, plus nombreux sur notre territoire, furent aussi plus productives. Environ 30 chasseurs se réunissent le samedi matin avec leurs chiens. Les rabatteurs font du bruit pour pousser les renards vers les tireurs postés de façon stratégique, permettant une chasse efficace. La réglementation varie selon les départements et les périodes de chasse sont définies par arrêté préfectoral entre fin Septembre et fin février dans la Manche.

date et lieu non définis

Ball-trap privé en Juin

Samedi 30 août

Repas de propriétaires à la Besliere



ASSOCIATION PÊCHE

L'APGHG a changé de président. Lors de l'assemblée générale de L'APGHG (L'AMICALE DES PÊCHEURS DE LA GAULE HAYLANDE ET GRANVILLAISE) le 26 janvier 2025 à la HAYE PESNEL, Richard SANSON a décidé de passer la main pour raisons familiales et délocalisations. Il est remplacé par Jérémy LE BRETON (Paysagiste à FOLLIGNY) et un nouveau bureau a été constitué.

Jérémy LE BRETON, Président.
(Paysagiste à FOLLIGNY). 06 30 61 51 45

Arnaud PUDEPIECE, Vice-Président.
(Responsable du pôle développement à la fédération départementale de pêche). 06 07 56 96 80

Sylvie COLIN, Secrétaire.

Serge COLIN, Trésorier. Vice-Secrétaire de l'AAPPMA de la Sienna. Responsable des A.P.N (Atelier Pêche-Nature). 06 72 08 19 60

Erwan LARSONNEUR, Vice-Trésorier.
(Entrepreneur Maçon). 07 87 24 13 00

Chantier de Nettoyage

Depuis cette assemblée, un chantier de nettoyage de cours d'eau a été réalisé le 15 février sur la rivière le Thar aux lieux-dits : Les Gravieres jusqu'au petit ruisseau La Cotonnière et de la ferme du Moulin jusqu'à la petite cascade, soit environ 900 mètres linéaires. Gestion des ressources et réglementations. Quels changements de réglementation pêche pour le secteur, nous invitons les pêcheurs a consulté l'arrêté préfectoral de la pêche 2025 : (la taille de truite passe à 25 cm sur le bassin du Thar et le taux de capture autorisé sera de trois truites par jour et par pêcheur). L'heure d'ouverture passe avant le lever du soleil, soit 7 h 4.

Les Ateliers Pêche Nature

Suivant la demande, les APN seront reconduits avec nos partenaires : Festi Récré, les CLSH de Saint-Jean des Champs, Donville les Bains et FOLLIGNY. Se rapprocher auprès des organismes pour avoir les différentes dates.

Concours de pêche

L'association organisera un concours de pêche à la truite, le dimanche 13 avril 2025 aux étangs de Montaigu les Bois. Date à retenir : Le salon de Biodiversité les 29 et 29 juin à Saint Romphaire où, nous serons présents.



Jérémy Le Breton



**CONCOURS DE PÊCHE
À LA TRUITE**
ETANG DE MONTAIGU LES BOIS

AU VER DE TERRE UNIQUEMENT

**DIMANCHE
13
AVRIL 2025**

Dimanche Matin :
9 H 00 à 11 H 30.

1 coupure de 10H00 à 10H30.

1^{er} : Coupe + prime
2^{èmes} : Coupe + prime
3^{èmes} : Coupe + prime
Coupe pour la première femme.
Coupe + lot pour le premier enfant.

Inscription à partir de 8 Heures .
Adulte : 10€ / Enfant (-12 ans) : 5€
Forfait:
Concours + parcours libre :
16€
L'après midi parcours libre :
De 14 h 00 à 17 h 30.
8€

80 KG de Truites.

L'après midi: Gratuit pour les enfants ayant participés le matin.

Organisé par: L'APGHG
(L'Amicale des Pêcheurs de la Gaule Haylande et Granvillaise)

FOLLIGNY St BARNABÉ

RESTAURATION

BUVETTE SUR PLACE

STAND DE CRÊPES

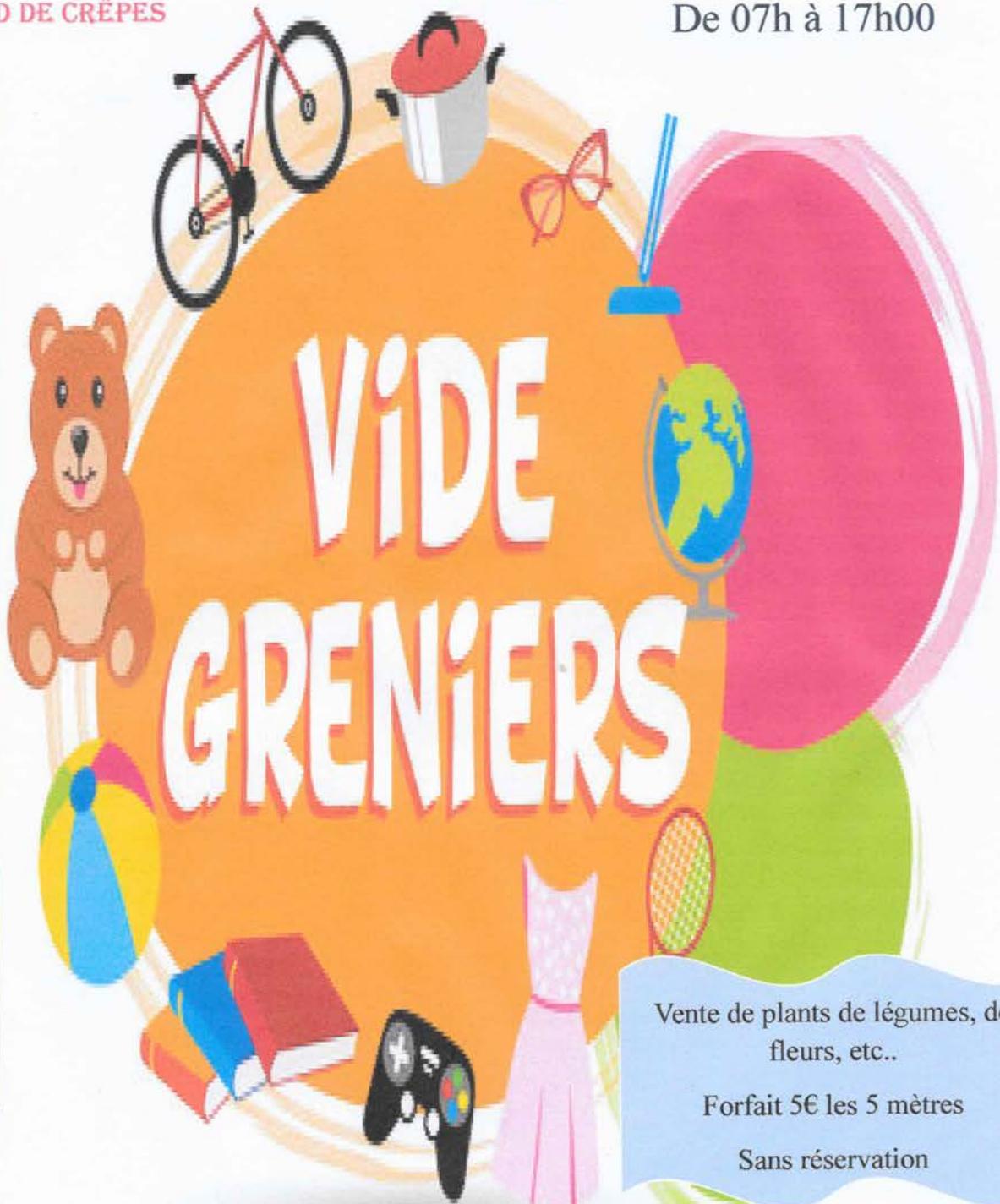
SAMEDI 14 JUIN

De 07h à 17h00

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N

D
E
S

L
O
I
S
I
R
S



Vente de plants de légumes, de
fleurs, etc..

Forfait 5€ les 5 mètres

Sans réservation

Lieu ; terrain de foot 4 voies axe Villedieu/Folligny ouverture à 6h.

Organisation : association des loisirs de Folligny, Le Mesnil-Drey, La Beslière

Renseignement : tél 06 66 45 81 09

Imprimé par nos soins

ne jetez pas sur la voie publique

CITOYENNETÉ

RAMASSER VOS CONTAINERS POUBELLES !

La communauté de commune, Granville Terre et Mer assure la collecte des ordures ménagères. Pour nos communes, le passage du camion est le vendredi matin.

Quelques règles à rappeler

- ▶ Pas de vrac
- ▶ Déposer les déchets en sacs fermés
- ▶ Utiliser des sacs transparents à acheter dans les commerces

Le guide du tri des déchets est disponible en mairie et peut s'avérer une source d'informations pour le tri, le recyclage... Il est essentiel que chacun sorte son container le jeudi soir ou idéalement le vendredi matin et que chacun le range dès que le passage de la collecte est fait à savoir le vendredi dans la journée.

Parce que vous avez toujours peur d'oublier le jour de ramassage des ordures ou alors parce que rentrer et sortir votre conteneur de votre garage est chaque fois la croix

et la bannière, vous le laissez sur le trottoir ou sur la voie publique en permanence. Et si cela gêne vos voisins ? Et si tout simplement c'était interdit par la loi, voire répréhensible ?

Que risque-t-on à laisser ses poubelles sur le domaine public tous les jours ;

Ne pas respecter ces conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) c'est s'exposer à une amende forfaitaire. Il s'agit d'une somme à régler dans un délai précis, et le montant peut être minoré ou majoré en fonction de la date de paiement. Dans ce cas des poubelles laissées dans la rue à jours et heures indues, si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 35 €. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 75 €. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Il pourra notamment décider d'une amende de 150 € maximum.

DÉSHERBAGE

Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, les modalités visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national ont été interdites, à partir du 1er janvier 2022, la vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers, de tous les produits phytopharmaceutiques, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. C'est ainsi que depuis le 1er janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique » sont interdits pour les utilisateurs non professionnels. (Article L353-7 du code rural).

À cet effet, il est strictement interdit d'utiliser des désherbants pour traiter les mauvaises herbes sur la voie publique, mais également les propriétés privées à usage d'habitation (habitat individuel ou collectif), y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément (Loi n° 2014-110 du 6 février 2014, appelée loi Labbé avec une extension - arrêté du 15 janvier 2021)

Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende. Néanmoins, seuls les produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle sont disponibles à la vente. À cet effet, vous trouverez ci-joint une liste non exhaustive proposée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. La réduction de l'usage des pesticides constitue une attente forte de chacun d'entre nous et une nécessité pour préserver à la fois la santé publique et la biodiversité.

Nous comptons vivement sur votre diligence pour préserver notre bocage.



TAILLAGE DES HAIES

Élagage des arbres

Le défaut d'élagage en bordure des voies communales ou départementales rend les opérations de maintenance et/ou d'extension des réseaux aériens impossibles, ce qui constitue un risque d'endommagement des équipements des réseaux et l'interruption des services téléphoniques ou électriques.

En particulier, les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de dysfonctionnement et sont susceptibles

d'entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications ou d'électricité et sont totalement de la responsabilité du propriétaire du terrain et à sa charge. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir procéder aux opérations d'entretien (débranchement, coupe d'herbe, élagage et abattage notamment) de vos plantations situées aux abords des réseaux téléphonique et électrique vous incombant et respecter une distance minimum d'un (1) mètre des lignes aériennes.

DÉMARCHAGE

ALERTE DÉMARCHAGE ABUSIF - APPEL À LA VIGILANCE

Il nous a été signalé plusieurs démarchages abusifs et notamment pour la pose de panneaux solaires.

Voici quelques conseils pour éviter les abus de faiblesses lors d'un démarchage à domicile

- ▶ Ne laissez pas entrer des individus inconnus, quel que soit le motif invoqué surtout lorsque vous êtes seul.
- ▶ Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent, ou tout autre objet de valeur.
- ▶ En cas de doute sur les intentions des visiteurs, il est recommandé de composer immédiatement le «17», et si possible de relever toutes informations utiles concernant les démarcheurs (numéro d'immatriculation, description précise, etc.)

Soyez vigilants, ceci est une arnaque, la mairie n'ayant mandaté aucune entreprise à ce sujet! Nous vous encourageons à faire passer le message aux personnes qui ne sont pas sur les réseaux et plus particulièrement nos personnes âgées qui sont des cibles de choix pour ces individus.

LE DÉMARCHAGE A DOMICILE
Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

COMMENT RESTER VIGILANT ?

NOS CONSEILS

- Ne pas céder à une personne insistante, persuasive, voire agressive.
- Prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte.
- Demander et noter l'identité du démarcheur
- Exiger un devis et un exemplaire écrit.
- Vérifiez attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le mode de paiement comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui sont faites oralement.
- Ne jamais signer de contrat antidaté ou de chèque postdaté malgré les pressions du vendeur : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- Refuser tout paiement à la commande
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, réflexion de volets, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux solaires, jardinage.

La facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.

En acceptant, vous prenez le risque qu'ils ne soient pas réalisés avec professionnalisme.

MA SÉCURITÉ

Découvrez «Ma Sécurité»
L'application mobile qui vous connecte directement aux forces de l'ordre.
Lancée par le Ministère de l'Intérieur en mars 2022, «Ma Sécurité» est la première application mobile qui permet à tous les citoyens d'entrer en contact direct avec un gendarme ou un policier, 24 h/24 et 7 j/7.

Ma sécurité
Application grand public

Au plus près de vous

- Infos et conseils pratiques
- Tout 24h/24 avec des policiers et gendarmes
- Signalement
- Écoute et accompagnement des victimes

Avec «Ma Sécurité», vous pouvez facilement poser vos questions, signaler des incidents, ou obtenir des conseils pratiques, tout en étant accompagné par un professionnel de la sécurité publique. Elle vous aide à trouver rapidement la solution la plus adaptée à vos besoins. Disponible gratuitement sur toutes les plateformes de téléchargement, cette application est accessible sur tous les modèles de téléphone. Une porte d'entrée simple et rapide pour une réponse concrète et personnalisée en cas de besoin.

La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application offre les mêmes services que lorsque vous vous rendez dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.

Vous y trouverez :

- Les services de pré-plainte et de signalement en ligne;
- L'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne;
- L'ensemble des numéros d'urgence;
- Les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent;
- Un service de chat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application;
- Des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent;
- Une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouvertures;
- La plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements;

Vous êtes victime de violence, de vol, d'escroquerie? Vous vous posez des questions sur votre sécurité? Vous recherchez des conseils?

L'application ma sécurité est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.

ÉCONOMIE

ENTREPRISE JOYADE



Joyade Services
07 85 07 42 45
joyade.services@gmail.com
SIREN : 949294052

Entretien des sépultures

Éloignement géographique, manque de temps ou de mobilité?

J'interviens à votre place afin de perpétuer les liens avec vos proches disparus et ne pas laisser s'éteindre le souvenir.

Nettoyages et entretiens de tombes, tombeaux, caveaux ou columbariums

Fleurissement à tous moments

Prestations

Nettoyage de surface comprenant

- ▶ Dépose des ornements
- ▶ Balayage pour éliminer la poussière et les débris
- ▶ Désherbage naturel autour de la sépulture
- ▶ Savonnage avec des produits naturels
- ▶ Brossage pour éliminer la mousse et les moisissures
- ▶ Rinçage à l'eau claire et séchage
- ▶ Nettoyage, rinçage et séchage des ornements
- ▶ Enlèvement et coupe des fleurs fanées
- ▶ Arrosage des plantes
- ▶ Rapport d'intervention avec photos avant / après

55 €

▶ Fleurissement avec ou sans nettoyage

Sur devis après choix des fleurs

▶ Nettoyage et enlèvement des fleurs fanées après les obsèques (7^e et 14^e jour)

35 €

TAXI CHRIS



Vous êtes une entreprise (producteurs, commerçants, auto-entrepreneurs etc..)

Installée sur nos communes #folligny #lemesnildrey #labesliere

Vous souhaitez être recensés sur nos supports de communication ?!

Contactez-nous par mail à dbonjour@folligny.fr ou à la mairie

LEBOURG Christopher à créé sa société de Taxi en octobre 2024 sous le nom de Taxi Chris

Vendredi 16 mai 2025 - 20H00

Illumination

Animation

Concert

Participati

Buvette

Pierres en lumière

ÉGLISE DE FOLLIGNY
RUE DE LA LIBÉRATION 50320 FOLLIGNY

Col'klore Folligny
COMITÉ DES FOLLIIGNAIS DU SÉCULARISME
12, rue de la République - 50320 FOLLIGNY

FONDATION



DU PATRIMOINE

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



GRANVILLE

TERRE ET MER

Environnement

BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Le service de broyage de végétaux à domicile proposé par Granville Terre et Mer à tous ses habitants est reconduit du 3 septembre 2024 au 15 mars 2025.

La prestation est assurée par 3 agents en parcours d'insertion d'OSE Environnement. L'objectif de ce service est de favoriser les bonnes pratiques au jardin. Le broyat obtenu est laissé au domicile de l'utilisateur qui peut l'utiliser pour pailler son jardin ou encore enrichir son compost. Les usagers intéressés sont vivement incités à en parler autour d'eux afin de mutualiser cette prestation avec leurs voisins ou amis, diminuant ainsi encore l'empreinte carbone du service !

Pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre, les horaires des prestations ont été élargis avec désormais des créneaux le vendredi et le samedi

matin. Les prestations peuvent donc avoir lieu du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30. Le service est facturé 40 € à l'utilisateur pour la 1^{ère} heure d'intervention, Granville Terre et Mer prenant à sa charge 70 €, soit un coût total de 110 €. La demi-heure supplémentaire est facturée 55 €, entièrement à la charge de l'utilisateur. La prise de rendez-vous se fait directement auprès d'OSE Environnement à partir du 16 août, le lundi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. L'utilisateur doit prendre connaissance du règlement du service et compléter le bulletin d'inscription avant toute intervention.

OSE Environnement

02 33 90 66 00 / broyage@ose-granville.fr

Pour retrouver les documents et pour plus d'informations, rendez-vous sur le granville-terre-mer.fr

2^e phase
d'expérimentation
Du 3 septembre 2024
au 15 mars 2025

BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE

Vous avez des branchages ou des tailles de haies
dans votre jardin ?

Faites-les broyer à votre domicile pour pailler
ou pour améliorer votre compostage !



Un objectif commun :
favoriser les pratiques alternatives au jardin !
Parlez-en autour de vous
et n'hésitez pas à mutualiser ce service avec vos voisins !



DÉCHETS CONCERNÉS

ACCEPTÉS : branchages avec ou sans feuilles issus de tailles de haies ou d'élagage d'arbres ou arbustes, de 12 cm de diamètre maximum.

REFUSÉS : tout élément extérieur type **clous, fil de fer, cordelette**, etc., **tailles de thuyas et conifères** (en raison de leur forte acidité).



CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE (réservé aux particuliers résidant sur le territoire de GTM)

- Prenez contact (les lundis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h) avec OSE Environnement pour convenir d'un rendez-vous ;

- complétez le bulletin d'inscription disponible sur granville-terre-mer.fr ou dans les mairies de GTM ;

- retournez-le à OSE Environnement par mail ou par courrier postal, ou remettez-le en main-propre aux agents de OSE lors de la prestation ;

- vous devez impérativement être présent ou vous faire représenter lors de la prestation.

Attention : le broyat obtenu devra impérativement être utilisé sur place, aucun apport en déchèterie ne sera accepté.



PRESTATIONS / TARIFS

- Broyage :

1^{ère} heure - 110 € (prise en charge GTM : 70 € / reste à charge pour l'utilisateur 40 €). Demi-heure supplémentaire : 55 € / demi-heure (à la charge de l'utilisateur).

Prestation effectuée au domicile de l'utilisateur par des bénéficiaires de OSE en parcours d'insertion.



HORAIRES DES PRESTATIONS

du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

PRENEZ RENDEZ-VOUS (à partir du 16 août)

OSE Environnement : 02 33 90 66 00 ou broyage@ose-granville.fr
(les lundis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h)

Pour plus d'infos sur le paillage, rendez-vous sur granville-terre-mer.fr



Conception Service communication GTM - Illustrations Freepik - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Mobilité

LA LOCATION DE VÉLO ÉLECTRIQUE, C'EST TOUTE L'ANNÉE!

Vous êtes tenté par l'achat d'un vélo à assistance électrique, mais vous aimeriez en tester un avant de vous lancer ? Votre Communauté de communes peut vous en louer un!

Le service de location de vélos à assistance électrique de Granville Terre & Mer en trois questions :

Pour qui ?

Tous les habitants du territoire de Granville Terre & Mer (résidence principale), à partir de 16 ans. Une seule location est admise par foyer.

Pour combien de temps ?

Pour 1, 3 ou 6 mois

Comment louer un vélo ?

- ▶ Remplissez le formulaire de demande de réservation en ligne sur le site de GTM
- ▶ Le contrat et les conditions générales de location vous sont envoyés, sous réserve de disponibilité d'un vélo. Si aucun vélo n'est disponible, vous êtes mis sur liste d'attente.
- ▶ Vous signez le contrat et fournissez les documents : pièce d'identité valide, justificatif de domicile de moins de 3 mois, attestation d'assurance responsabilité civile, signature du contrat de location, du contrat de prélèvement automatique et des conditions générales de location.
- ▶ Un message vous est envoyé, qui vous informe des modalités de retrait du vélo et de son kit (antivol et panier fournis gratuitement).
- ▶ Vous payez à réception de la facture envoyée par le Trésor Public (sous trois à quatre semaines à compter de la date de début de contrat).

Infos et réservation sur granville-terre-mer.fr/mobilités/vélo et mobilités actives

LOCATION SOLIDAIRE

Vous avez 16 ans ou plus, êtes sans moyen de locomotion et avez besoin de vous déplacer pour vos démarches de formation, apprentissage ou recherche d'emploi? GTM peut vous louer un vélo à assistance électrique à petit prix, grâce à son service de location de véhicules solidaire (qui propose aussi scooter et voiture avec ou sans permis). Rapprochez-vous de votre référent social, emploi ou mobilité, qui remplira avec vous une fiche de prescription.

Infos et conditions sur [granville-terre-mer.fr/mobilités/location solidaire de véhicules](http://granville-terre-mer.fr/mobilités/location_solidaire_de_vehicules)

BON À SAVOIR

Il existe des aides pour installer des bornes de recharge pour véhicule électrique ou des stationnements vélo.

Financement des bornes de rechargement

Vous êtes une entreprise, une collectivité, un particulier vivant dans un immeuble collectif ou un syndic de copropriété? Vous êtes peut-être éligible à la prime Advenir.

Vous logez en maison individuelle? Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique.

+ d'infos sur advenir.mobi

Aide à la création de stationnements vélo

Le programme Alvéole +, qui soutient la création de stationnements sécurisés pour les vélos, est prolongé jusqu'à fin 2025. Espaces publics, gares, habitat social, écoles, copropriétés privées, espaces pour les livreurs cyclistes... les bénéficiaires sont nombreux. Renseignez-vous!

+ d'infos sur alveoleplus.fr

CYCLISTES, AVEZ-VOUS LES CODES ?

Avec le développement des modes de déplacement actifs, le code de la route a évolué. La signalisation est là pour assurer une bonne cohabitation entre les différents usagers de la route. Décryptage.



Double sens cyclable autorisé dans une rue à sens unique. Possibilité d'emprunter la rue en contresens des voitures dans les zones 30.



Cédez-le-passage cycliste. Au feu rouge, le cycliste est autorisé à passer pour aller tout droit ou tourner à droite, après avoir cédé le passage à tous les autres usagers ayant le feu vert.



Piste ou bande cyclable non obligatoire, mais conseillée aux vélos.



Entrée zone de rencontre. Vitesse limitée à 20 km/h. Le cycliste est prioritaire sur les voitures mais doit laisser passer les piétons, qui ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même en présence de trottoirs. Plus le pictogramme est gros, plus il est prioritaire (ici : piéton > vélo > voiture).



Voie verte = aménagement dédié aux mobilités douces. Cyclistes, piétons, patineurs doivent cohabiter, ainsi que cavaliers et attelages si présence du panneau « cheval ». Véhicules motorisés (y compris les deux-roues) interdits, à l'exception des engins agricoles et des riverains qui bordent la voie.



Piste ou bande cyclable obligatoire. Les cyclistes sont tenus d'emprunter la voie dédiée.

Pédalez en toute sécurité

Gardez vos distances tout autour de vous, adaptez votre vitesse, restez bien visible et respectez les autres usagers, sans forcer le passage. Et référez-vous au site web de la Fédération des usagers de la bicyclette, fub.fr.

Source : GTM Le Mag

Gardez vos distances tout autour de vous, adaptez votre vitesse, restez bien visible et respectez les autres usagers, sans forcer le passage. Et référez-vous au site web de la Fédération des usagers de la bicyclette, fub.fr.

L'APPLICATION MOBILE TRIZZY

Trier, ce n'est pas sorcier ! L'application mobile Trizzy débarque sur Granville Terre et Mer !

Avec Trizzy, plus de doute possible, tout y est réuni pour vous faciliter la vie

- ▶ Les consignes de tri en vigueur sur le territoire de Granville Terre et Mer (enfin vous saurez où jeter ce pot de yaourt!)
- ▶ Le calendrier de collecte de votre commune
- ▶ Une carte interactive qui recense tous les points d'apport volontaire, les déchèteries, les structures du réemploi...
- ▶ Les recycleries, ressourceries, réparateurs... pour penser « économie circulaire »
- ▶ Des conseils, astuces et tutoriels pour adopter le zéro déchet au quotidien
- ▶ Les fruits et légumes locaux et de saison...

Pour télécharger Trizzy, rendez-vous sur l'App Store ou Google Play. Une fois téléchargée sur votre téléphone, il vous suffit de renseigner le code postal de votre commune dans l'application pour accéder à toutes les infos du territoire de Granville Terre et Mer.

Et n'oubliez pas : l'important, c'est toujours de faire de son mieux !



Votre Office de Tourisme



C'est pour vous !

L'Agenda :

Il n'y a pas un jour dans l'année, où n'ont pas lieu de concerts, d'expositions ou d'animations sur le territoire !

Organisez toutes vos sorties en utilisant notre moteur de recherche pour trouver les manifestations qui vous intéressent.

L'agenda
à retrouver ici



Balades et randonnées en pleine nature

2 topoguides à votre disposition :

- **Un topoguide "famille"**, avec des circuits de 3 à 8 km, dont 1 sur la commune de Saint-Planchers.
- **Un topoguide "expert"**, avec des circuits de 10 à 30 km pour les VTTistes et les randonneurs à pied, dont 1 sur Saint-Planchers.

Tous ces circuits sont également téléchargeables gratuitement sur notre site web.



Circuits ici :



Les bus NEVA

1 ligne tous les samedis de l'année (sauf les fériés).

La ligne 4, reliant La Haye-Pesnel à Granville, passe par Saint-Planchers. Gratuit, vos déplacements sont plus économiques et plus écologiques !

Horaires ici :



Top 5 des idées à faire en hiver

L'hiver est là !

L'occasion de **découvrir notre top 5 d'idées pour vivre un hiver Granville Terre et Mer** au rythme des marées !

Top 5 hiver



"Prenez le rythme
des marées !"

Partagez vos photos avec la signature de l'Office de Tourisme
#prenezlerythmedesmarees
#destinationgranvilleterreetmer

Suivez nous sur :

@granville.terre.et.mer.tourisme
 @granvilleterreetmer.tourisme
 @GTMtourisme

Et découvrez les coulisses
de l'Office de Tourisme sur :

@otgtm



Prenez le rythme des marées

COMMUNICATION



VILLAGE PATRIMOINE

Voilà près de deux ans que nos 3 communes sont labélisées VILLAGE PATRIMOINE.

Folligny vu sur le plan National

Nous faisons partie des communes qui avons fourni les contenus nécessaires à la création d'une page village <https://village-patrimoine.fr/village/folligny/>

Une attribution de label selon de nombreux critères

Attribué selon une appréciation globale d'un jury d'experts, après une sélection rigoureuse des dossiers, le label s'appuie bien sûr sur le patrimoine bâti ou naturel, mais il met en valeur tout ce qui nourrit la vie locale : la vitalité du tissu associatif (Candidature appuyée par l'association Fol'Klore), l'implication de l'équipe municipale et l'adhésion de la population...

La curiosité du visiteur pour un Village Patrimoine® est attirée par des éléments matériels ou immatériels, et l'envie d'aller à la rencontre de la population, des guides-villageois qui sauront lui raconter les lieux. Ce

label contribue ainsi à faire perdurer l'âme des villages, l'envie de préserver le patrimoine, la culture et notre bocage d'exception.

Nos Villages Patrimoine® peuvent aussi compter pour atouts les sentiers de randonnée communaux & communautaires, nos églises, notre patrimoine bâti...

Maintenant que nous sommes labélisés, à nous maintenant de construire les projets, monter les dossiers afin de répondre aux demandes de ce label et notamment aux recommandations émises comme le cimetière du Mesnil-Drey, particulièrement spacieux et en herbe, mérite d'accueillir des plantations d'arbres pour le sublimer...

De ce fait, en lien avec le CAUE, notre projet de revégétalisation du cimetière du Mesnil-Drey et les abords de l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation est en cours de réflexion ou les premières plantations sont imminentes!

Affaire à suivre!

L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

La Mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket (application simple et engagée 100 % française).

La commune est dotée de ce système, une application qui sert à rester informé sur l'actualité de votre commune. Cette application est 100 % gratuite et simple d'utilisation!

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend.

Télécharger gratuitement l'application disponible sur App Store et Google Play puis sélectionner Folligny dans la barre de recherche et ajouter nous en favoris en cliquant sur le « cœur » ou rendez-vous sur app.panneaupocket.com/. Vous serez ainsi notifié des alertes et des informations de la commune en temps réel! N'hésitez pas à activer les notifications pour rester informé des travaux, événements et des autres rendez-vous à ne pas manquer!

Point important

- ▶ Confidentialité assurée : pas de récolte de vos données personnelles.
- ▶ Appli gratuite et sans publicité.
- ▶ Info en temps réel.
- ▶ Disponible sur tous les supports : smartphone, tablette et ordinateur.
- ▶ Très simple et efficace! Préviens instantanément les habitants à chaque alerte et information de la mairie par une notification et un panneau d'alerte et d'information.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 11000 collectivités plus faciles et plus sereines. 100 % française, PanneauPocket est N° 1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité d'Élus-

Administrés. L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.





TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3** PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".
© PanneauPocket

À vos téléchargements

N'hésitez pas à diffuser l'information sur l'application autour de vous et notamment nos seniors qui n'ont pas forcément internet.



LES P'TITS PLUS

AGENDA

MARS

Samedi 15 mars

Vie la joie - Soirée karaoké

AVRIL

Samedi 19 avril

Chasse aux œufs 2/11 ans
(Association des loisirs)

MAI

Vendredi 9 mai

Vie la joie - Soirée année 80

Vendredi 16 mai

Pierres en lumières (Fol'klore)

Samedi 17 mai

Thé dansant (Association Hanaë)

Dimanche 18 mai

Repas dansant (Association Hanaë)

JUIN

Samedi 14 juin

Vide grenier (Association des loisirs)
Foire Sainte-Barnabe

Samedi 21 juin

Vie la joie - Fête de la musique

JUILLET

Samedi 5 juillet

Rendez-vous dans mon jardin (Fol'klore)

Dimanche 6 juillet

Pain bénit à la Besliere

Samedi 19 juillet

Animation les fêtards en furie

AOÛT

Samedi 30 août

Repas de chasse

SEPTEMBRE

Dimanche 6 septembre

Visite du château de Versailles eaux nocturnes
(Association des Loisirs)

Dimanche 7 septembre

fête des voisins (Fol'klore)

Samedi 13 septembre

Vie la joie - karaoké

Dimanche 14 septembre

Pain bénit Folligny

Samedi 27 septembre

Randonnée patrimoine (Fol'Klore)

OCTOBRE

Dimanche 5 octobre

Repas des seniors

NOVEMBRE

Samedi 22 novembre

Vie la joie - Le Beaujolais nouveau

Samedi 29 novembre

Vie la joie - Soirée musicale avec Eddy Parker

DÉCEMBRE

Vendredi 5 décembre

Soirée Téléthon organisée avec le comité des fêtes
de la Hage-Pesnel

Dimanche 7 décembre

Pain bénit le Mesnil-Drey

Vendredi 12 décembre

Folligny fête de Noël

Samedi 13 décembre

Soirée soupe (Fol'klore)

Dimanche 14 décembre

Théâtre (Fol'klore)

L'Association des loisirs de Folligny,
Le Mesnil Drey & La Beslière
Samedi 19 avril 2025

Chasse aux œufs

15h30 au
champ de foire

Réservé aux enfants de nos trois communes de 2 ans à 11 ans
Bulletin d'inscription disponible à la mairie


LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

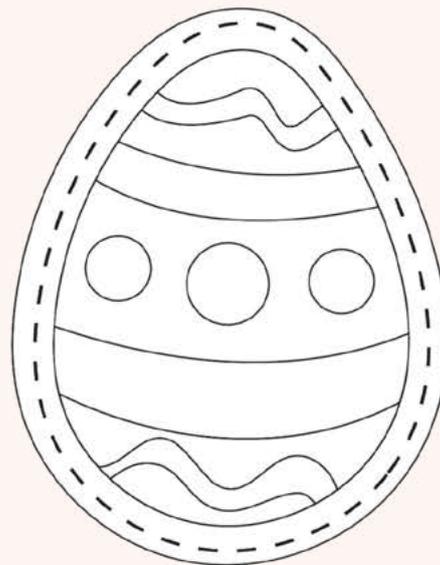
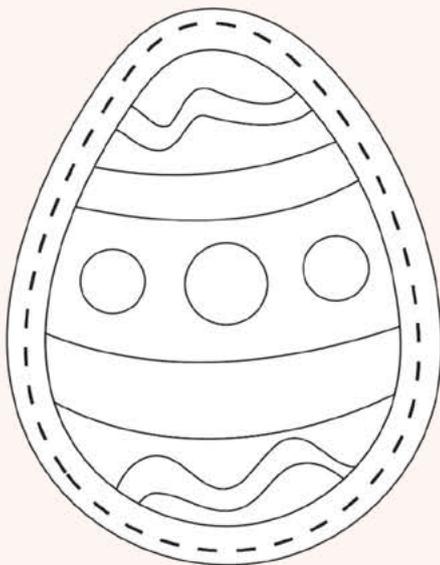
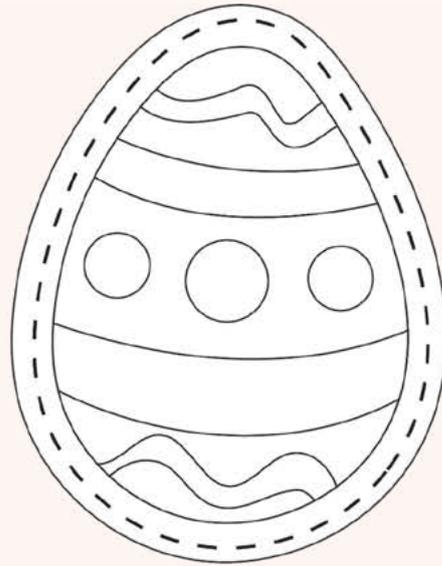
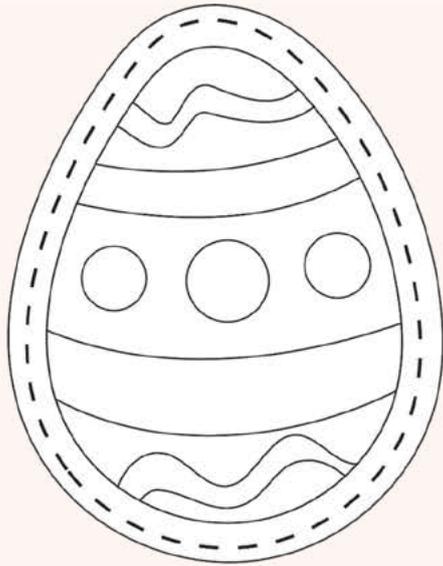
**PIERRES
EN LUMIÈRES**
au clair de lune

2025

FONDATION

DU
PATRIMOINE

LE FESTIVAL DU PATRIMOINE NORMAND



*Colorie les deux faces, découpe
et colle-les l'un sur l'autre
en insérant un pic en bois au milieu*

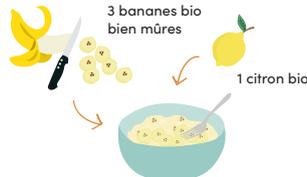
Le P'tit Tuto

114 le numéro d'urgence à connaître

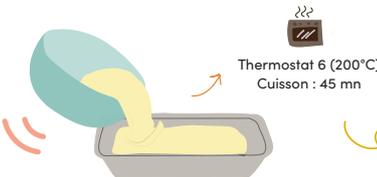
C*MON ETIQUETTE!

Banana Bread

- 1 Dans un saladier, écrasez le beurre à l'aide d'une fourchette et ajoutez tous les ingrédients secs puis les œufs préalablement battus.
- 2 Epluchez les bananes, coupez-les en rondelles, écrasez-les à la fourchette et arrosez-les de jus de citron.



- 3 Ajoutez les bananes à la préparation et mélangez jusqu'à l'obtention d'une pâte bien consistante. Versez le tout dans un moule à cake beurré et enfournez pendant 45 min.



Astuce

Ajoutez quelques noix à la pâte pour une touche de croquant !

Urgence 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24 h/24 et 7 j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, pompiers, polices, gendarmeries) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images).

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ? Sur le site internet ou sur l'application Urgence 114, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence.

Plus d'infos sur info.urgencel14.fr

URGENCE 114
Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Pour en savoir plus : info.urgencel14.fr

Les numéros d'urgence

15
SAMU

115
SAMU SOCIAL

17
POLICE/
GENDARMERIE

18
SAPEURS-
POMPIERS

112
URGENCES
(numéro européen)

114
numéro d'urgence
MALENTENDANT

116 000
ENFANTS
DISPARUS

116 117
MÉDECIN
DE GARDE

32 37
PHARMACIE
DE GARDE

119
ENFANCE
MALTRAITÉE

39 19
VIOLENCES
CONJUGALES

02 41 48 21 21
CENTRE
ANTIPOISON

La mairie vous accueille

À FOLLIGNY
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h et au 02 33 61 33 11

www.folligny.fr

